BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

REMER :

Francis Nouhant
Antoine Barbirati
Françoise Benoit
Christian Vidal
Jean-Louis Portal
Michel Villemagne
Isabelle Poulin
Sébastien Meunier

2023 - Réalisation : Maison Moko - Banque d'images : Boralex.

BORALEX

RENDEZ-VOUS EN TERRE ÉOLIENNE

TÉMOIGNAGES DES ÉLUS QUI ACCUEILLENT NOS PARCS ÉOLIENS

boralex.com

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté

PARC ÉOLIEN DU PLATEAU DE SAVERNAT

QUINSSAINES, LAMAIDS ET SAINT-MARTINIEN

ALLIER

8

SENVION MM100, 2 MW UNITAIRE

16 MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION D'ENVIRON :
17 600 HABITANTS/AN

+ DE 2 900 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2006
Début du développement

2016
Début de la construction

2017
Mise en service

Francis Nouhant
Maire de Quinssaines.

COMMENT LES RIVERAINS PERÇOIVENT-ILS LE PARC ÉOLIEN ?

« Aujourd'hui et depuis la construction du parc en mars 2016 les plus proches riverains, un lotissement situé à un peu plus de 500m, et moi-même, qui habite à quelques centaines de mètres un peu plus loin, entendons effectivement un léger soufflement quand il y a un vent violent, fort et soutenu.

Nous entendons le parc lorsque qu'il y a un important vent d'ouest et que l'on est dans le jardin, tout seul, qu'il n'y a pas de radio, pas de conversation. Néanmoins nous constatons aucune remontée de désagrément liée aux nuisances sonores. Sachant de plus que si le vent est trop violent, les machines s'arrêtent et les gens ne sont pas dehors. Nous avions parlé de nuisances visuelles au début du projet : ceux qui avaient fait des remontées sur ce sujet m'ont finalement dit en tête-à-tête que ce n'est pas si vilain que ça, ça a une certaine grâce finalement. Donc pour répondre à votre question, à ce jour, aucune plainte. »

ÉTIEZ-VOUS DÉJÀ CONVAINCU PAR L'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU DÉBUT DU PROJET ?

« Le développement a été très long, il a fallu à mon prédécesseur beaucoup de pugnacité (procédures administratives, tribunal, appels…) pour aller au bout de la démarche parce que d'autres auraient peut-être abandonné. D'autant que lui ne parlait pas du tout de l'aspect financier. C'était vraiment un chevalier blanc, un convaincu des énergies renouvelables. Nous avons connu des réunions publiques, des réunions d'informations avec des contestations sur les nuisances sonores, les ondes, les nuisances visuelles, les oiseaux et les chauves-souris. Comme tout ce qui est nouveau et inconnu, il a fallu beaucoup de pédagogie et d'accompagnement ! Cela concernait des gens de mauvaise foi et de mauvaise volonté mais aussi des gens bien, j'en connais d'ailleurs quelques-uns qui étaient farouchement opposés à cause de la "dévaluation immobilière". Aujourd'hui, ces mêmes personnes sont sereines et se promènent là-haut. Lorsqu'ils reçoivent des invités ou de la famille qui habite loin, ils les emmènent voir le parc. C'est la raison pour laquelle ce qui a été aménagé par Boralex pour les promenades avec le parcours pédagogique est super. Nous avons donc des promeneurs, des riverains de Quinssaines, des jeunes, des scolaires. Il y a beaucoup de visites en semaine et le week-end. »

QUELS PROJETS COMMUNAUX CE PARC VOUS A-T-IL PERMIS DE RÉALISER ?

« Dans le sillage du parc éolien, nous avons pu faire des travaux pour le stade et des travaux structurants pour les chemins derrière le lotissement. Le projet a également permis de participer à la gestion des eaux pluviales dans le prolongement des travaux de génie civil pour les accès au parc éolien.
Les agriculteurs, propriétaires et exploitants ont d'ailleurs bénéficié de l'aménagement des voies d'accès, de remplacement de clôtures ou d'arbres… ça a augmenté la satisfaction du monde agricole et de la collectivité locale. »

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LA RELATION DE TRAVAIL AVEC BORALEX ?

« A chaque besoin de visite par des écoles et groupes scolaires, cela se passe très bien avec Boralex. Nous parlions tout à l'heure du parcours pédagogique, c'est Boralex qui a pris en charge les installations et équipements, il y aura bientôt l'installation d'un kiosque et de bancs, de tables, et des panneaux informatifs. Lors de manifestations portées par nos associations locales, fête du village par exemple, nous demandons à Boralex une banderole et du soutien via du sponsoring.
A chaque fois nous avons des réponses favorables. Boralex fait partie des partenaires auxquels nous pensons pour nos bulletins de publicité communale et autres manifestations. Les relations sont très bonnes entre Boralex et la commune. »

LE PARC DANS SON ENVIRONNEMENT

Comme toute activité humaine, l'exploitation de parcs éoliens entraine une modification de l'environnement dans lequel le site s'insère. Lors du développement, les études environnementales, encadrées par la loi, permettent d'évaluer les sensibilités au cas par cas et de déterminer des mesures permettant de concilier, au plus juste, l'intégration du parc dans son environnement.

1er parc éolien de Boralex dans l'Allier, Plateau de Savernat et son volet environnemental ont fait l'objet d'une attention toute particulière. L'exploitation du parc éolien a coïncidé avec la mise en place de mesures en faveur de la biodiversité, établies en concertation avec des associations naturalistes locales, dont des mesures visant à réduire son impact sur les chauves-souris.

Elles visaient à la création de gites et de zones de chasse pour les chauves-souris ainsi que la plantation d'une haie de 270 mètres (voir photo ci-contre) et la création de deux mares chez un exploitant agricole.

Cette double approche permet de créer les conditions d'habitats favorables à cet animal.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Réalisé en partenariat avec l'office de tourisme Vallée Cœur de France, Boralex a inauguré en 2020 le « Parcours des vents ».

Cette randonnée pédagogique met en avant la prise en compte de la biodiversité dans l'exploitation éolienne et les fouilles préalables à la construction du parc éolien réalisées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

PARC ÉOLIEN DU PAYS D'OTHE

LES SIÈGES, VAUDEURS ET COULOURS

YONNE

4

VESTAS V90, 2 MW UNITAIRE

8 MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION D'ENVIRON :
8 000 HABITANTS/AN

+ DE 1 600 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2006
Début du développement

2012
Obtention des autorisations

2014
Mise en service

Antoine Barbirati
Maire de Les Sièges

COMMENT VOS RIVERAINS PERÇOIVENT-ILS LE PARC ÉOLIEN ?

« Je dirais bien. Il y a eu quelques hésitations, des moments de doute quand l'idée d'installer des éoliennes a été proposée à la commune puisqu'on a un bois avec des animaux. C'était nouveau dans le secteur et les éoliennes ont suscité des interrogations, notamment en ce qui concerne la défiguration du site. Je crois que tout le monde s'est finalement adapté. Les sangliers passent au pied des éoliennes, donc les animaux ne sont pas perturbés. Je crois que les gens ont compris la nécessité de créer de l'énergie et d'avoir un lieu où on peut dire "on participe". Il y avait un enjeu de nidification et Boralex a réalisé des mesures compensatoires en implantant des haies pour qu'une variété d'oiseaux rares puisse continuer sa petite vie tranquille. Ce qui a été une bonne chose puisque ça a rassuré les habitants de savoir que l'on garde des coins pour les oiseaux. Les habitants aiment la nature et la tranquillité. Ces éoliennes sont bien intégrées dans le paysage, il y en a moins qu'à certains endroits et elles sont bien réparties dans notre territoire. Ça a de l'élégance. »

QUELS PROJETS COMMUNAUX, CE PARC ÉOLIEN VOUS A PERMIS DE RÉALISER ?

« Le principal projet a été un nouveau chemin de randonnée qui se trouve sur les sommets du village. »

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LA RELATION DE TRAVAIL AVEC BORALEX ?

« Bonne, tranquille, avec un bon contact. On a rencontré d'autres développeurs éoliens avec qui la relation était trop rapidement commerciale. Avec Boralex, il y a eu un temps de détente et de réflexion, comme le veut et l'oblige les grands projets. Il y a eu des contacts intelligents, sans aucune pression. Boralex est une bonne entreprise qui a compris comment fonctionnent les maires. Elle sait accompagner le changement que ce soit sur le plan paysager ou environnemental. »

RELATION DE BON VOISINAGE

Historiquement présente dans les territoires, Boralex arrive comme une invitée du territoire et collabore avec les parties prenantes locales accueillant ses projets tout au long de la durée de vie de ceux-ci.

Cela passe par la création et la pérennisation d'une relation de voisinage grâce à la mise en place d'actions de communication telles que les journées portes ouvertes.

A l'été 2021, à l'occasion d'une visite périodique sur site, nos équipes sont allées à la rencontre d'un exploitant local, Sébastien Meunier. 4 des éoliennes du parc éolien du Pays d'Othe sont installées juste au-dessus de ses terres. Pour Boralex, il témoigne sur l'intégration du parc éolien dans le paysage.

« Il y a beaucoup de personnes qui sont pour les énergies vertes, mais dès qu'il faut les intégrer sur leur territoire c'est toujours pareil. C'est oui, mais pas chez moi, chez les autres. Moi je l'ai accepté, sans les avantages. Et complètement. Pour moi c'est quelque chose de logique. Visuellement parlant, ça ne me gêne pas. Bien sûr, il faut rester logique par rapport au paysage. Aujourd'hui, les éoliennes en font partie. Je trouve le parc éolien du Pays d'Othe homogène. Il s'harmonise avec les bois qui l'entourent.
La première éolienne est à 800 mètres de chez moi, je peux dire que je la trouve silencieuse.
Pour l'anecdote, ce qui me sert beaucoup c'est que les éoliennes me donnent toujours la direction du vent. C'est super pratique. »

BORALEX ET LA MONTAGNE ARDÉCHOISE

La communauté de communes de la Montagne d'Ardèche a volontairement pris en main le développement énergétique de son territoire en s'appuyant sur ses ressources naturelles.
La prise en main de cette énergie, dès son essor dans les années 2000, aura permis la pérennisation et le développement des services publics et à la personne (cité scolaire, équipements sportifs, maison de santé…), en particulier dans les communes d'accueil via les retombées financières associées. La Montagne d'Ardèche a également su exploiter le vent afin de conforter l'attractivité touristique grâce à la sensibilisation aux énergies renouvelables des touristes, des groupes scolaires et des riverains.

PARC ÉOLIEN DU CHAM DE CHAM LONGE, NOTRE 1ER RENOUVELLEMENT ÉOLIEN

Situé à 1 457 mètres d'altitude, il est le parc éolien plus haut de France. S'il offre aux randonneurs, skieurs et gens de passage une vue imprenable sur le Parc Naturel des Monts d'Ardèche, il est confronté depuis sa mise en service initiale en 2005 à des conditions météorologiques que l'on peut qualifier d'extrêmes. Foudre, givre, un climat cévenol parfois difficile et une forte production électrique sont autant de paramètres qui font que ce parc éolien a vieilli plus rapidement que les autres.
En parallèle, en 15 ans, la filière éolienne a fortement évoluée. Les éoliennes d'aujourd'hui sont technologiquement au-dessus de tout ce qui se faisait au début des années 2000. L'optimisation de la production électrique du parc éolien de Cham Longe grâce à son renouvellement a tout de suite fait sens.

Pour permettre à son parc éolien de perdurer, Boralex s'est donc rapidement penchée sur la possibilité de renouveler entièrement les 12 premières éoliennes du parc éolien. C'est ainsi qu'en 2020, ces 12 éoliennes du site ont été démantelées dans leur intégralité, fondations comprises. Leurs composants ont été transportés en Espagne, où ils ont été rénovés et ré-assemblés pour permettre aux éoliennes de connaitre une seconde vie sur un site plus adapté à leurs caractéristiques. Les matériaux (22 tonnes d'acier et 220 m^3 de béton par éolienne) ont quant à eux été récoltés et transportés dans leur filière de recyclage respective.

Les 12 nouvelles éoliennes du site ont été mise en service en décembre 2020. Elles vont permettre au parc d'exister pendant une nouvelle période d'exploitation (soit 20 ans), avec une production électrique doublée, par rapport au parc initial. Dans le cadre du renouvellement, une opération de financement participatif a également pu être mise en place (voir encadré).

ASTET ET SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARÈS
ARDÉCHE

14
12 E82, 3 MW UNITAIRE & 2 E70, 2,3 MW UNITAIRE
39,95 MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION DE :
44 000 HABITANTS/AN
+ DE 2 500 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2005
Mise en service phase 1
2010
Mise en service phase 2
2016
Début du développement du renouvellement
2016
Construction & Mise en service

REGARDS CROISÉS

En juillet 2021, Boralex inaugurait le nouveau parc éolien de Cham Longe. Nos équipes en ont profité pour rencontrer madame Françoise Benoit, maire de Saint-Etienne-de-Lugdarès, et monsieur Christian Vidal, maire d'Astet. Les deux communes accueillent le parc éolien depuis sa première mise en service en 2005.

Comment vos riverains perçoivent-ils le parc éolien ?

Françoise Benoit. *« Nos riverains le perçoivent très bien, bien sûr parce qu'il y a les retombées financières qui sont importantes sur notre commune. Mais aussi parce qu'ils se rendent compte que cela se passe bien. Les éoliennes font désormais partie du paysage. »*

Christian Vidal. *« Aujourd'hui c'est rentré dans le paysage local.*

Je pense que le parc éolien est totalement accepté. »

F.B. *« Les éoliennes de Boralex ont été les bienvenues. D'abord parce qu'elles sont suffisamment éloignées des habitations et ensuite parce qu'elles ne génèrent pas de bruits ou de nuisances autre. »*

Comment percevez-vous la relation de travail avec Boralex ?

F.B. *« C'est un travail de qualité où rien est laissé au hasard. »*

C.V. *« Le personnel de Boralex qui intervient localement est toujours au contact de la population ».*

F.B. *« On est prévenu, on a des interlocuteurs. C'est important. On a des visites régulières, cela joue beaucoup en termes de confiance avec la population ».*

C.V. *« C'est très important d'avoir des réponses claires, nettes et franches pour répondre à des interrogations ou à de fausses informations ».*

Les énergies renouvelables en 1 mot ?

F.B. *« Vitales »*

C.V. *« Un besoin »*

FINANCEMENT PARTICIPATIF
RÉALISÉ EN 2019

Permettre aux citoyens locaux d'investir dans une partie du projet de Cham Longe

=

PLUS DE **435 000 €** RÉCOLTÉS

?

126 éco-épargnants

65% habitent le département de l'Ardèche

PARC ÉOLIEN DES SOURCES DE LA LOIRE, 10 ANS D'ÉVOLUTION

Le parc éolien des Sources de la Loire à Saint-Cirgues-en-Montagne affiche depuis sa mise en service, une production énergétique conforme aux prévisions de Boralex et qui correspond à la consommation annuelle d'environ 10% de la population ardéchoise. Les éoliennes ont fêté leur 10 ans en 2021.

Au cours de cette première décennie, le parc a connu plusieurs évolutions destinées à améliorer son intégration dans l'environnement du site. En effet, à la suite d'une campagne acoustique réalisée par Boralex auprès des riverains les plus proches, le parc s'est vu doter en 2018 d'une amélioration technologique avec l'installation de «peignes acoustiques» sur les pales.

Plus récemment, le parc éolien a été choisi pour accueillir une expérimentation sur le balisage nocturne circonstancié au passage d'un aéronef. L'idée : faire en sorte que les lumières rouges nocturnes des éoliennes ne s'allument uniquement à l'approche d'un avion ou d'un hélicoptère. Et, ainsi, améliorer le confort des riverains vivant à proximité du parc éolien.

SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
ARDÈCHE

9
MM82, 2 MW UNITAIRE
18MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION DE + DE :
19 800 HABITANTS/AN
+ DE 2 800 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2004
Début du développement
2009
Début de la construction
2011
Mise en service

PARC ÉOLIEN D'ALLY-MERCOEUR

ALLY

HAUTE-LOIRE

26

GE 1.5SL,
1,5 MW UNITAIRE

39 MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION DE :
44 000 HABITANTS/AN

+ DE 5 400 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2000
Début du développement

2004
Construction

2005
Mise en service

Jean-Louis Portal
Maire de la commune d'Ally.

COMMENT VOS RIVERAINS PERÇOIVENT-ILS LE PARC ÉOLIEN ?

« Les riverains, dans leur majorité, perçoivent le parc éolien de manière positive. Le parc fait désormais partie du paysage et est un repère visuel pour les habitants. Les éoliennes sont bien acceptées et ne sont sources d'aucune nuisance pour les habitants du plateau. Nos habitants se promènent sur le parc éolien pour apprécier le paysage du plateau. »

QUELS PROJETS COMMUNAUX, CE PARC ÉOLIEN, VOUS A-T-IL PERMIS DE RÉALISER ?

« Le parc éolien a permis un entretien important des routes et voies communales. Nos associations ont également été accompagnées via des opérations de sponsoring. Ces opérations ont notamment eu un effet positif sur l'offre touristique du plateau d'Ally, grâce au soutien offert à notre association Ally 2000. L'association offre la possibilité aux gens de passage de visiter les anciens moulins d'Ally et, avec le soutien des équipes de Boralex, les éoliennes du parc. D'une manière plus générale, l'installation du parc éolien a eu un effet positif sur les équipements communaux que nous avons pu entretenir en partie grâce aux retombées générées par le parc. Le parc a été mis en service en 2005, nous envisageons désormais le renouvellement des éoliennes avec Boralex. »

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LA RELATION DE TRAVAIL AVEC BORALEX ?

« Nous avons de très bonnes relations avec Boralex, le personnel répond présent à chacune de nos sollicitations. Les équipes sont bien intégrées au territoire et le comprennent. »

PROJECTION SUR LE RENOUVELLEMENT

A la construction du parc en 2004, Ally-Mercoeur était le plus haut parc éolien de France en altitude ainsi que le plus puissant. Pour répondre de la meilleure des manières aux enjeux locaux et aux nouvelles réglementations, Boralex a lancé un processus de consultation auprès de nombreux acteurs (autorités administratives territoriales, élus, propriétaires fonciers, associations environnementales, direction générale de l'aviation civile, etc.) avant même le lancement des études.

:

ŒUVRER À LA MISE EN PLACE D'UNE CONCERTATION QUI PERMETTRA DE CONCEPTUALISER LE RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN D'ALLY-MERCOEUR.

UNE OFFRE TOURISTIQUE EN LIEN AVEC L'ÉOLIEN

Le parc éolien d'Ally-Mercoeur est intégré dans l'offre touristique de la commune et porté par l'association Ally 2000. Des galeries de la mine de la Rodde aux moulins à vent restaurés, en passant par le parc éolien, l'association fait découvrir aux gens de passages et aux curieux le patrimoine matériel et immatériel du Plateau d'Ally.

C'est grâce à l'implication de son équipe de permanents et de saisonniers, des personnalités d'Ally qui composent un conseil d'administration de qualité, de nombreux adhérents et bénévoles et de partenaires tels que Boralex et du parc éolien, que l'association maintient aujourd'hui son activité de valorisation et de promotion du territoire, à travers les axes du développement durable et local.

PARC ÉOLIEN LA CITADELLE

SAINT-AGRÈVE ET DÉSAIGNES

ARDÈCHE

6

E70, 2.3 MW UNITAIRE

13,8 MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION DE :
15 400 HABITANTS/AN

+ DE 2 000 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2000
Début du développement

2007
Construction

2007
Mise en service

2021
Lancement des études pour le renouvellement

Michel Villemagne
Maire de Saint-Agrève.

COMMENT VOS RIVERAINS PERÇOIVENT-ILS LE PARC ÉOLIEN ?

« Cela fait 15 années que le parc éolien de la Citadelle est construit et celui-ci ne pose pas de problèmes. Il peut arriver, en fonction de certains vents que certains riverains entendent le bruit des pales, mais cela reste rare. Ce ne sont pas forcément les maisons les plus proches qui l'entendent.
Côté environnement c'est un plus d'avoir laissé les chemins dans un état proche du naturel.
D'ailleurs pour l'anecdote, je suis passionné de nature et de photographies, et le seul cerf que j'ai vu territorialement c'est au parc éolien de La Citadelle. »

QUELS PROJETS COMMUNAUX, CE PARC ÉOLIEN VOUS A PERMIS DE RÉALISER ?

« D'abord à l'échelon intercommunautaire, il y a eu une prise de conscience afin d'avoir une réflexion globale telles que les démarches TEPos ou TEPCV*. La communauté de communes Val'Eyrieux voulant se rapprocher de l'autosuffisance énergétique, le parc éolien de la Citadelle a permis de faire émerger des idées et des réflexions sur les nouvelles énergies.
Ensuite à l'échelon communal, Saint-Agrève aimerait travailler sur des projets d'ombrières. Cela permettrait d'inscrire la commune dans une démarche vertueuse tendant vers l'autosuffisance énergétique en combinant plusieurs éléments dont le parc éolien. »

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LA RELATION DE TRAVAIL AVEC BORALEX ?

« C'est une relation saine. Je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre manifestation sur le territoire depuis l'émergence du projet. Alain Cabane, Président de l'ancienne communauté de communes du Haut Vivarais, écologiste pragmatique a permis de faire émerger le projet sans opposition trop forte.
Le dialogue, l'autoréflexion et beaucoup de concertation ont permis d'aboutir à un projet sain.
Boralex n'a jamais oublié le territoire, l'engagement associatif récent en est encore la preuve.
La création de petites plaquettes éducatives et ludiques, les insertions régulières dans le bulletin municipal montrent la présence continue de la société. »

L'ÉOLIEN DANS SON PAYSAGE

Le plateau de Saint-Agrève, sur lequel se trouve le parc éolien, est situé en altitude et est entrecoupé de vallons et de collines. Véritable belvédère sur la Montagne Ardéchoise, l'identité de ce patrimoine paysager est à respecter. C'est dans ce contexte que s'intègre le parc éolien de la Citadelle.

Sa conception s'est faite dans le respect de ce territoire et de son patrimoine identitaire, d'abord grâce à l'impulsion des élus locaux, puis grâce aux expertises associées au développement du projet.

Les actions de concertation ont permis d'établir une relation durable avec le projet dès ses prémices au début des années 2000. L'aspect social et humain associé aux expertises ont permis de réaliser un parc cohérent avec son territoire et ses sensibilités.

Le parc éolien a, par ailleurs, récemment fait l'objet d'une étude sur la relation entre projet énergétique et identité paysagère.

Exemple d'un croquis d'insertion paysagère.

* Territoire à énergie positive et Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

PARC ÉOLIEN DES CLÉRIMOIS

LES CLÉRIMOIS

YONNE

4

MM92,
2 MW UNITAIRE

8 MW

ÉQUIVAUT À LA CONSOMMATION D'ENVIRON :
8 800 HABITANTS/AN

+ DE 1 200 TONNES DE CO_2 ÉVITÉ/AN

2006
Début du développement

2009
Obtention des autorisations

2011
Mise en service

Isabelle Poulin
Maire de Les Clérimois.

A l'occasion de la journée portes ouvertes organisée pour les 10 ans du parc éolien, nos équipes ont eu l'occasion d'échanger avec madame Isabelle Poulin, maire de Les Clérimois, il a été question de la perception du parc éolien et des projets initiés dans son sillage.

« Nos concitoyens ne se sont pas manifestés négativement depuis la mise en service du parc éolien. Sa mise en service nous a permis d'envisager des travaux de voiries entre autres exemples. Le projet a par ailleurs permis d'accompagner nos travaux d'aménagements sur certaines parties de la commune.

Notre objectif à court terme est d'améliorer notre cœur de village. Le parc éolien apporte de nouvelles ressources dans les finances de la commune. Et, sur Les Clérimois, nous aimerions créer un endroit qui ressemble un petit peu à une place centrale, un endroit attractif.

C'est un de nos projets. Nous avons, avec Boralex, une relation conviviale, la communication s'établit correctement. »

VERS LE RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DES CLÉRIMOIS

Avec l'accord du conseil municipal en place, Boralex a engagé une réflexion pour la modernisation du parc éolien. Le parc éolien une fois renouvelé serait équipé d'éoliennes optimisées tant sur le plan de l'intégration environnementale que sur celui de la performance. En effet, le renouvellement permettrait grâce à l'évolution technologique des éoliennes de doubler, voire tripler la puissance du parc actuel tout en relançant un cycle d'exploitation d'une durée minimum de 20 ans.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF PROPOSÉ AUX RIVERAINS

Afin d'encourager la transition, l'autonomie énergétique des territoires et de redistribuer la valeur ajoutée localement, Boralex a permis aux citoyens d'investir dans le renouvellement du parc éolien des Clérimois.

CÉLÉBRER LES 10 ANS DU PARC ÉOLIEN

En 2021, le parc éolien Les Clérimois fêtait ses 10 ans d'exploitation. Pour cette occasion, les équipes de Boralex ont ouvert une éolienne au grand public. Ainsi, une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour découvrir l'envers de la production d'énergie électrique. Cette journée était également l'occasion d'en apprendre plus sur la relation entre éolien et biodiversité avec la présence du CPIE* du pays de Soulaines, partenaire de longue date de Boralex.

*CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

BORALEX EN QUELQUES MOTS

Ce qu'ils pensent de nous :

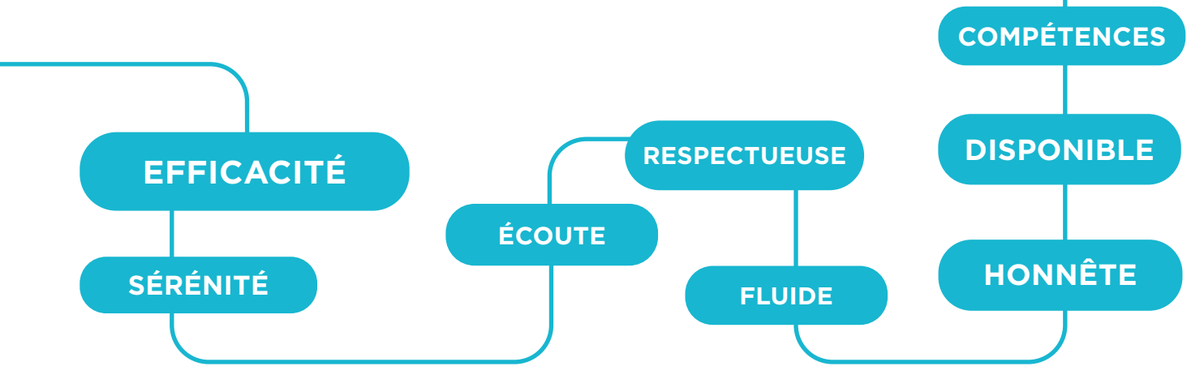

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable. 1er producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, Boralex investit dans le développement des énergies renouvelables sur le territoire français depuis plus de 20 ans. Pionnière des énergies renouvelables, Boralex privilégie dès la phase de développement une vision à long terme afin de favoriser l'appropriation de ses parcs de production d'énergie verte par les territoires sur lesquels ils son implantés.

Le tout dans une exigence de sociale de co-construction avec les acteurs et citoyens locaux, véritable facteur central de réussite.

Boralex fait également preuve d'une implication durable sur les territoires : les parcs installés ont une durée de vie initiale de 20 ans et Boralex possède 16 agences et centres de maintenance pour assurer leur continuité. Du développement à l'exploitation, Boralex reste l'interlocuteur privilégié des communes avec lesquelles elle travaille.

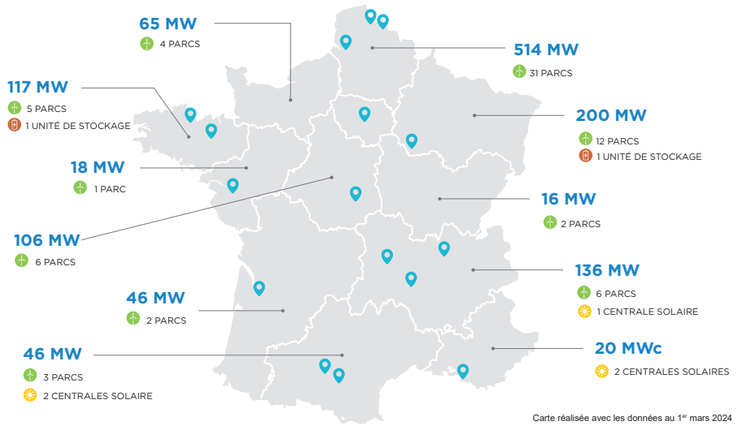

Carte réalisée avec les données au 1er mars 2024

LISTE DES AGENCES : BLENDECQUES (62), LILLE (59), ABBEVILLE (80), RENNES (35), PARIS (75), HAUTE-GOULAINE (44), MÉNÉTRÉOLS-SOUS-VATAN (36), VERRIÈRES (10), COURNON D'AUVERGNE (63), LYON (69), CHASPUZAC (43), MARSEILLE (13), SAINT-BRIEUC (22), TOULOUSE (31), AVIGNONET-LAURAGAIS (31) ET BORDEAUX (33)

*Soit l'équivalent de la consommation électrique cumulée des habitants de Marseille et Lyon
**Soit les émissions de 70 000 véhicules

BORALEX EN FRANCE

Nombre d'agences et centre de maintenance :
16

Nombre de collaborateurs :
+ DE 300

Nombre de sites en exploitation :
PLUS DE 80

MW en exploitation :
1,25 GW

Équivalence consommation :
+ DE 1,4 MILLION FRANÇAIS PAR AN*

CO_2 évité :
~ 148 000 TONNES PAR AN**

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ C'EST :

3 agences et centres de maintenance ainsi que **8 sites en exploitation** soit **136 MW exploités**. Ces sites produisent l'équivalent de la consommation de + de 130 000 habitants par an et permet d'éviter l'émission de + de 15 900 de CO_2 par an*.

*À titre comparatif, 1 tonnes de CO2 correspond à 1 vol aller/retour Paris-New-York (source Ademe).